



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 8

PREMIÈRE SESSION, QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

M. le *ministre* FRIESEN dépose le rapport annuel de la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019.

(Document parlementaire n° 58)

M. le *ministre* FIELDING dépose :

le rapport annuel des Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba (MERLIN) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019;

(Document parlementaire n° 59)

le rapport annuel de l'Organisme de gestion des véhicules gouvernementaux et de l'équipement lourd pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019.

(Document parlementaire n° 60)

M^{me} SQUIRES, *ministre responsable de la Condition féminine*, fait une déclaration au sujet du Mois de l'histoire des femmes.

M^{me} MARCELINO et, avec le consentement de l'Assemblée, M^{me} LAMOUREUX font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, M. SMITH (Lagimodière), U. ASAGWARA ainsi que MM. MICKLEFIELD, BRAR et JOHNSON font des déclarations de député.

M. le *ministre* GOERTZEN dépose une version révisée de l'ordre dans lequel le Comité des subsides doit examiner les budgets.

(Document parlementaire n° 61)

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

Mercredi 9 octobre 2019

La séance est levée à 18 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

La présidente,

Myrna Driedger